

Mise à jour estivale de l'Ecomobiliste 2018 : arrivée de nouveaux modèles diesel

Passage à une norme anti-pollution plus sévère

Berne, le 12 juillet 2018

Les constructeurs automobiles se convertissent enfin à la norme anti-pollution Euro 6d-TEMP et lancent sur le marché des modèles diesel conformes aux nouvelles exigences. Le choix de véhicules électriques augmente, en outre, le marché suisse accueille la sortie d'une deuxième voiture à pile à combustible à hydrogène.

Le problème des fortes émissions d'oxydes d'azote des voitures diesel reste d'actualité. Depuis le printemps 2018, quelques nouveaux véhicules diesel conformes à la norme anti-pollution Euro 6d-TEMP ont fait leur sortie sur le marché : sont la Citroën C3 1.6 BlueHDi et la Peugeot 208 1.5 BlueHDi 100 dans la catégorie petites voitures et la Honda Civic 1.6 i DTEC en classe moyenne.

En complément de la mesure des émissions effectuée sur banc d'essai, la norme Euro 6d-TEMP impose la mesure des émissions en conditions de conduite réelles sur route (Real Drive Emission, RDE). Alors que sur banc d'essai les émissions maximales d'oxydes d'azote admises sont fixées à 80 mg/km, la limite en conditions réelles sur route (RDE-Test) est de 168 mg/km. Bien que la quantité admise en RDE soit plus du double que sur banc d'essai, il s'agit tout de même d'un progrès par rapport aux véhicules diesel de l'ancienne norme Euro-6b qui émettent en moyenne 400 mg d'oxydes d'azote par kilomètre en conditions réelles.

La circulation des voitures diesel conçues selon les anciennes normes - Euro 6b ou antérieures - sera interdite dans nombre de villes d'Europe. La vente de voitures conformes à l'ancienne norme Euro 6b reste autorisée jusqu'en août 2019. En conditions réelles sur route, la plupart de ces véhicules émettent des quantités excessives d'oxydes d'azote. A l'achat d'une diesel, il convient de veiller à ce qu'elle satisfasse à la norme Euro 6d-TEMP. La liste des voitures diesel Euro 6d-TEMP disponibles sur le marché est publiée sur le site internet de l'Ecomobiliste.

Le choix des modèles à motorisation non conventionnelle est lui aussi plus vaste. Les voitures électriques Smart fortwo, Smart forfour et la Jaguar I-Pace ont fait leur apparition sur le marché suisse. Autre nouveauté : la Toyota Mirai – elle est ainsi la deuxième voiture à pile à combustible à hydrogène en vente sur le marché suisse.

Les voitures les moins nuisibles à l'environnement sont celles qui fonctionnent à l'énergie renouvelable. Il s'agit notamment des voitures électriques chargées avec du courant écologique et des voitures au gaz naturel utilisant du biogaz.

La notation écologique des voitures dans la base de données interactive de l'Ecomobiliste peut être consultée sur le site www.ecomobiliste.ch. On y trouve également, en format pdf, le magazine «Ecomobiliste 2017» (version de février 2018) et le palmarès des voitures électriques. Liste diesel Euro 6d-TEMP : www.ecomobiliste.ch/voitures-de-tourisme/liste-des-voitures-diesel-propres.html. Une version imprimée peut être obtenue gratuitement auprès de l'ATE Association transports et environnement, Aarberggasse 61, case postale, 3001 Berne, tél. 031 328 58 58, courriel: doc@ate.ch.

Pour davantage d'informations :

Martin Winder, chargé de campagne climat et émissions à l'ATE, tél. 031 328 58 63

ATE Association transports et environnement

Aarberggasse 61, case postale, 3001 Berne
tél. 031 328 58 58, IBAN CH48 0900 0000 4900 1651 0
www.ate.ch, ate@ate.ch